

SESSION 2011

**CAPES
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : DOCUMENTATION

ÉPREUVE À PARTIR D'UN DOSSIER THÉMATIQUE

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

A

Titre du dossier : L'avenir du livre

A partir de ce dossier thématique comportant 5 documents, vous devez :

1. rédiger une note de synthèse dégageant une problématique d'ensemble (3 pages maximum) ;
2. développer une réflexion personnelle sur la place du livre dans la politique documentaire d'un établissement scolaire ;
3. élaborer pour le document 4, en suivant le format joint en annexe et en respectant les normes en vigueur, la référence bibliographique suivie des éléments d'analyse (résumé indicatif en 50 mots, mots clés).

Règles pour le comptage des mots :

Les chiffres : une date = 1 mot (ex : 2007 = 1 mot) ; un pourcentage 50 % = 2 mots

Les sigles : CNDP = 1 mot. Il est déconseillé d'utiliser des sigles peu connus dans l'éducation nationale.

Les articles, même élidés : 1 mot

Les mots composés avec trait d'union (exemple sino-soviétique) = 1 mot, mais « c'est-à-dire » = 4 mots)

Document 1 Le livre à l'heure du numérique. *Les Cahiers de la librairie*

Document 2 Le livre est en train de prendre sa revanche. *Les Echos*

Document 3 La politique du livre face au défi du numérique

Document 4 Livre numérique : offres et usages. *BBF*

Document 5 Le livre comme forme symbolique

Les cahiers de la librairie

Les Cahiers de la librairie
numéro 7
janvier 2009

Directeur de la publication: Christian Thorel
Rédacteur en chef: Olivier Carrérot

Conception graphique et mise en pages:
Petits Papiers (Toulouse)
Achévé d'imprimer sur les presses
de l'imprimerie Europe Media Duplication
à Lassay-les-Châteaux (Mayenne)
en janvier 2009. N° 20722



Une publication du
Syndicat de la Librairie Française
27, rue Bourgon
75013 Paris

Publié avec le concours
du Centre national du livre

Livre

ISBN: 978-2-7071-5768-3
ISSN: 1771-351X

qu'est-ce qu'un livre aujourd'hui ?

pages, marges, écrans

Document 1

EBI DOCI

JANVIER 2009

07



Le livre à l'heure du numérique :

*objet fétiche,
objet de résistance*

MILAD DOUEIHI

Le livre reste aujourd'hui, malgré le succès et l'évolution spectaculaires de l'environnement numérique, un objet de résistance et un objet fétiche.

Objet de résistance, car, dans sa simplicité apparemment inamovible, le livre semble, pour le moment, échapper au monde numérique. Il lui échappe en grande partie à proportion de ce que cette fixité enveloppe : un texte ; une invitation à lire ; une culture et une sociologie ; sans oublier des acquis juridiques et des pratiques commerciales.

En ce sens, l'écart entre le livre imprimé et ses versions numériques met en lumière une double crise. D'une part, une incontestable fragilisation des métiers du livre traditionnel : éditeurs et libraires, notamment, et en premier lieu, doivent imaginer un « nouveau livre », transmuté par les exigences et pratiques du monde numérique. Mais d'autre part, les échecs successifs jusqu'à présent des *e-books* révèlent en creux le formidable pouvoir maintenu de l'objet imprimé : ils nous invitent à réfléchir sur le rôle culturel du livre. Mais aussi sur les manières dont le livre numérique, dans ses versions actuelles et futures, façonne et réoriente, pour ne pas dire réinvente, la lecture ; enfin sur les possibles modalités suivant lesquelles le numérique peut accueillir, amplifier et transformer ce pouvoir.

Le livre est aussi en ce sens un objet fétiche : comme entité, il échappe au monde numérique, alors que le « texte » ou le « document » (la différence entre les deux ayant d'ailleurs tendance à se creuser), sont les objets premiers de la matérialité virtuelle du numérique – au même titre que l'image et le multimédia.

On le sait : un texte, un document ne forment pas nécessairement un livre... Mais alors qu'est-ce qu'un livre numérique ? Faut-il le penser exclusivement sur le modèle du livre imprimé, de ses formes, contraintes et pouvoirs ? Ou vaut-il mieux essayer de l'imaginer comme un objet nouveau, *sui generis*, un objet en quelque sorte *numériquement pur*, qui ne garderait que des rapports lointains et minimaux avec son ancêtre imprimé, selon une évolution certes non-destructive ? Dans ce cas, quels seront les enjeux cristallisés autour de ce nouvel objet ? Et quid de ses répercussions pour les métiers du livre : auteurs, éditeurs et libraires – mais aussi pour les lecteurs ?

Il faudrait enfin penser les effets d'une *double vie du livre* : le livre imprimé d'une part, mais qui resterait toujours disponible sur le réseau ; et d'autre part, le livre numérique à proprement parler, qui sera un objet du réseau, un objet de réseau ! Futur hybride donc, où le livre imprimé coexistera avec le numérique, chacun avec ses propriétés, ses modes de production et ses pratiques de lecture.

Le livre, paradis perdu du numérique ?

Les projets de Google Books comme les projets des grandes bibliothèques numériques (Gallica est ici exemplaire) ont faussé, me semble-t-il, certains des véritables problèmes posés par l'émergence du livre numérique.

Les bibliothèques et leur accès reposent toujours sur le vieux modèle du livre imprimé : son caractère de totalité organique ; les droits qui le caractérisent ; sa mise en page ; la fixité de sa présentation. Tous ces projets ne sont guère plus que des plateformes d'accès à des œuvres préservées telles quelles. Souvent exclusivement en PDF, ils se contentent de transférer le livre au format numérique, y adjoignant juste des possibilités de recherche et parfois (mais rarement) de manipulation du texte. Ces projets, malgré leur importance, ne posent pas la question du livre numérique comme objet inédit. Manque une prise en compte de la matérialité propre du numérique.

Les historiens de l'imprimé et de la lecture nous ont beaucoup appris sur la complexité du livre, sur l'importance de ses supports matériels, de ses modes de production et de distribution. Mais qu'en est-il du livre numérique ? La dimension *sensible* de la lecture et ses

*Le livre à l'heure
du numérique :
objet fétiche,
objet de résistance*
milad doueih

I. Quelques repères récents suffisent ici : Accueillir le numérique
<<http://www.accueillirlenumerique.com/>> ;
Le rapport Patino sur le livre numérique, disponible en PDF :
<<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/conferen/abanel/rapportpatino.pdf>> ;
Les remarques de Roger Chartier sur les mutations du livre :
<<http://www.laviedesidees.fr/Le-livre-son-passe-son-avenir.html>> ;
Le Manifeste, publié par Sara Lloyd, disponible sur son blog et en PDF :
<<http://thedigitalist.net/wp-content/uploads/2008/05/a-book-publishers-manifesto-for-the-21st-century.pdf>> ;
et les réflexions de Jean-Michel Salaün sur l'économie du document (<<http://cours.ebsi.umontreal.ca/blt6355/a-propos/index.html>>).

effets ont souvent amené les historiens à survaloriser l'exclusivité du livre imprimé². S'il est vrai que tenir entre ses mains, *toucher* un livre jouent un rôle important dans l'appréciation de l'objet, il est tout aussi vrai que la navigation et le feuilletage numériques ont leurs plaisirs spécifiques, leurs esthétiques propres. Le refus de prendre en compte ces spécificités met seulement en relief l'idée que le livre reste comme un mètre-étalon, une norme utopique dans l'environnement numérique, un objet idéal et inaccessible. Comme si le livre était voué à rester toujours le paradis perdu du numérique...

La crise culturelle du livre imprimé

Avant d'essayer de formuler quelques idées sur l'imaginaire du livre numérique (un imaginaire qui est en train de se fabriquer au jour le jour, indépendamment des éditeurs traditionnels et des contraintes imposées par l'objet imprimé), je voudrais rappeler quelques points essentiels pour le débat autour du statut du livre et de ses modes d'existence dans le monde numérique. Car, pour l'instant, une partie importante de la crise des métiers du livre découlent des mutations de la circulation du livre dans l'environnement numérique, laquelle modifie, non pas seulement la transmission des textes et leurs échanges, mais aussi les réseaux qui gèrent l'accès, la distribution et la vente du livre.

Les débats autour du livre, en Europe comme aux États-Unis, illustrent la crise actuelle des institutions qui ont caractérisé ce qu'il conviendrait d'appeler *l'ère du livre imprimé*: la fonction d'éditeur comme agent intermédiaire garant d'une certaine qualité; le rôle des libraires comme pôles d'accès au savoir imprimé; les bibliothèques comme sites d'archivage et de catégorisation du savoir; les institutions culturelles comme lieux de production du savoir; enfin, les droits et privilèges associés à la fonction d'auteur, et leur dimension économique. Or, la majorité de ces institutions sont le produit d'une convergence culturelle et politique qui date des Lumières; elles se trouvent aujourd'hui mises en cause par la nouvelle réalité de l'environnement numérique. La crise du Copyright et de la propriété intellectuelle découle de la nature même de l'environnement numérique. C'est à la fois une crise des intermédiaires et une crise culturelle plus large.

Ces acteurs intermédiaires, au lieu de résister des quatre fers au changement, doivent se réinventer: s'ils acceptent de le faire, ils joueront toujours, voire davantage qu'aujourd'hui, un rôle déterminant dans l'environnement numérique en train de se construire. Ils ne seront plus comme des touristes découvrant un pays étranger qui les dérange. Ils deviendront au contraire des participants actifs dans ce monde plein de promesses, en quête de nouveaux repères et de nouveaux critères. Mais il leur faut d'abord reconnaître que cette mutation a un prix: l'abandon de certains acquis de l'ère du livre imprimé et l'adoption de nouveaux droits, avec leur valeurs économiques et morales associées, nés des pratiques courantes sur le réseau. En d'autres termes, les intermédiaires traditionnels doivent imaginer de nouvelles structures au lieu d'essayer de pérenniser arbi-

trairement les anciennes normes (parfois avec aveuglement) dans un contexte où elles ne peuvent plus fonctionner telles quelles.

Car l'environnement numérique est avant tout le lieu d'une *nouvelle culture* qui, dans ses pratiques, fragilise et déconcerte les modèles actuels ainsi que leurs institutions.

Cette culture ressort d'une économie de l'échange, de la présence, de la participation, de la réputation et de l'interactivité. D'où la futilité d'une gestion du monde numérique par un *fiat* juridique! Si on ne saisit pas l'importance des pratiques qui ont transformé le réseau d'un simple lieu de recherche et de stockage de documents en un nouvel espace d'interactivité et de sociabilité, on n'arrivera jamais à concevoir tout le potentiel du livre numérique. Trop souvent, les essais des éditeurs, en s'aventurant dans le numérique, restent limités par le rôle symbolique de quelques concepts clés: l'auteur et ses droits, la fixité du document et son intégrité. L'insistance sur la primauté de ces concepts ne doit pas devenir un prétexte ni un paravent contre les dangers imaginaires de l'interactivité, ou contre les multiples possibilités de manipulation du texte qu'autorisent les mécanismes de lecture numérique actuelles. Les droits d'auteur (qui posent toujours des problèmes complexes) doivent eux aussi évoluer avec la nouvelle réalité numérique. Sans nécessairement les abandonner tels quels, il nous faut les réviser et les adapter au potentiel du numérique. Car les droits s'expriment non pas seulement dans des options économiques et juridiques (licences, etc.), mais aussi dans les choix de formats et de distribution sur le réseau.

*Le livre à l'heure
du numérique:
objet fétiche,
objet de résistance*
milad doueiri

2. Il suffit ici de retracer toutes les analyses de l'encre et du papier électroniques, souvent réduits à une reproduction virtuelle de la matérialité de l'imprimé. Or, l'histoire récente du numérique démontre que souvent les nouvelles technologies réussissent si elles sont associées à des pratiques inattendues et interactives. L'exemple le plus récent et le plus intéressant a été réalisé par *Esquire* pour la couverture de son 75^e anniversaire.

3. Voir à ce sujet son excellent billet, *ePub: ne pas se reposer sur ses lauriers*, <<http://blog.feedbooks.com/fr/?p=82>>.

ARNAUD NOURRY

A la veille du Salon du livre, le PDG d'Hachette Livre revient sur le bras de fer qui oppose les éditeurs à Amazon et Google. Pour lui, l'iPad d'Apple s'annonce comme un allié face aux géants du Net.



LES ECHOS LUNDI 22 MARS 2010

«Le livre est en train de prendre sa revanche»

On dit souvent que la lecture est en perte de vitesse face à d'autres loisirs...

Comment le livre résiste-t-il ?

Le marché du livre a témoigné d'une résistance spectaculaire à la crise. En France, il a été en légère décroissance en 2008 et en faible progression en 2009. En Grande-Bretagne, où la crise a été beaucoup plus forte, il recule légèrement depuis deux ans. De même qu'aux Etats-Unis. Mais s'il y avait une désaffection rampante pour la lecture, cela apparaîtrait nettement dans les chiffres. Ce n'est absolument pas le cas. Les statistiques sur la baisse de la lecture sont à prendre avec beaucoup de prudence. En vérité, on n'observe pas de tendance lourde de ce type. Les gens ont moins d'argent pour les livres les plus chers et il y a probablement une certaine désaffection des consommateurs pour les livres exigeants. Ce qui explique la diminution régulière du nombre de gros lecteurs. A l'inverse, on observe une extension du lectorat des livres les plus commerciaux. Et cette tendance à la « best-sellerisation » est un phénomène mondial.

La concurrence des écrans ne détourne-t-elle pas les jeunes du livre ?

Non. On observe même le phénomène inverse. Les enfants de 0 à 10 ans représentent un marché formidable pour les éditeurs. Ce sont les parents qui achètent et pour eux rien ne remplace une belle histoire que l'on lit à son enfant. En revanche, en dehors des livres scolaires et universitaires, l'édition a de tout temps eu du mal à garder les lecteurs entre 12 et 25 ans. C'est l'âge où les enfants s'autonomisent et plébiscitent davantage les loisirs numériques. Mais là encore, les succès d'« Harry Potter » et de la saga « Twilight », de Stephenie Meyer, qui s'est vendue à plus de 80 millions d'exemplaires, apportent un démenti à ceux qui prétendent que les jeunes se détournent de la lecture pour aller sur le Net. L'édition est un marché de l'offre. Il y a quelques années est apparu l'engouement pour les mangas, prolongeant celui de la bande dessinée. Lorsque l'on propose le bon produit, on arrive à toucher cette catégorie d'âge.

La consolidation du marché du livre est-elle terminée ?

En dehors du livre dans les pays émergents riches comme le Brésil ou l'Inde, l'édition est partout un marché mature avec une croissance bon an mal an égale à l'inflation. Je ne crois pas que la consolidation soit terminée car la transformation numérique nous met en face d'acteurs nouveaux, tels qu'Amazon, Apple et Google, qui disposent d'une puissance de feu totalement hors de proportion avec celle des éditeurs.

Cela va mettre la barre à des niveaux sensiblement plus hauts en termes d'investissement. De ce fait, je pense que nous allons assister au niveau global à une nouvelle vague de concentrations au cours des cinq prochaines années. Hachette Livre, numéro deux mondial, qui réalise déjà 65 % de son chiffre d'affaires à l'international sera l'un des acteurs de cette consolidation. Avec le soutien de notre actionnaire, le groupe Lagardère, nous pourrions acquérir des acteurs ciblés en Europe et nous n'excluons pas une opération plus significative aux Etats-Unis où nous ne sommes que le cinquième acteur avec 6 % du marché.

La France restera-t-elle à l'écart de ce mouvement ?

En raison de la loi Lang garantissant le prix unique du livre et la diversité de son réseau de libraires, la France va rester un pays singulier. La coexistence harmonieuse entre deux grands groupes, Hachette et Editis, et un certain nombre d'éditeurs de taille moyenne - Gallimard, Le Seuil, Albin Michel, Flammarion - et de maisons plus petites vivant au gré du talent de leurs équipes, à l'image d'Actes Sud, du Dillettante et de bien d'autres, devrait se poursuivre. Nous sommes très attachés à cet écosystème. En revanche, dans les pays anglo-saxons, en raison de l'absence d'une loi sur le prix unique, les éditeurs ont besoin d'atteindre une taille critique, d'une part pour participer aux enchères organisées par les agents sur les droits et, d'autre part, pour faire face à un réseau de diffuseurs très concentré. Ce n'est pas un hasard si, en France, les dix premiers clients d'Hachette représentent 50 % de notre chiffre d'affaires et aux Etats-Unis, 90 %.

Demain, Apple, Amazon et Google seront-ils vos principaux rivaux ?

Vu leur poids, ces groupes pourraient un jour être tentés de négocier en direct avec des auteurs de best-sellers. Amazon a pris des initiatives en ce sens à la fin de l'année dernière. Dans l'édition anglo-saxonne, le poids des marques est très faible. Ce n'est pas comme en France où les auteurs sont attachés à la NRF de Gallimard, à la couverture jaune de Grasset, à la bleue de Stock. Heureusement il y a, partout dans le monde, une très grande loyauté des auteurs envers les personnes physiques qui s'occupent d'eux dans les groupes d'édition. C'est beaucoup moins vrai des agents qui sont, eux, très sensibles aux prix qu'ils peuvent obtenir dans les enchères !

Mais Apple est aussi votre allié...

Apple vient de redonner des marges de manœuvre aux éditeurs américains face à

Son parcours

Fils de libraire, Arnaud Nourry, diplômé de l'ESCP et titulaire d'un DEA de sociologie des organisations, est entré chez Hachette en 1990. Il a été notamment directeur financier adjoint du groupe. Il entre ensuite chez Hatier, dont il prend la direction en 2001, après le rachat de la maison d'édition par Hachette Livre. En mai 2003, il a succédé à Jean-Louis Lisimachio à la tête d'Hachette Livre. Depuis, il a fortement internationalisé le groupe, le propulsant du treizième au deuxième rang mondial de l'édition.

Son actualité

Au sein du groupe Lagardère dont les résultats 2009 ont été plombés par le pôle presse, Hachette Livre fait figure d'ilot de prospérité avec 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires et un résultat opérationnel en hausse de 23,8 % à 301 millions d'euros. Le géant français de l'édition a été porté par le succès de ses best-sellers. Mais Arnaud Nourry ne s'endort pas sur ses lauriers car jamais les grands équilibres du livre n'ont été aussi menacés. Monté au créneau face à Amazon et Google pour refuser le diktat du livre à 9,99 dollars et la numérisation sauvage, il mise aujourd'hui sur l'iPad d'Apple pour refuser la loi du plus fort, celle des géants de l'Internet.

Amazon... Lorsque, en janvier, Apple est sorti du bois avec son iPad, nous nous sommes dit qu'il y avait une véritable fenêtre de tir pour rééquilibrer le rapport de force avec Amazon sur cette question du livre numérique. Rappelez-vous : courant 2008, Amazon, qui venait de lancer aux Etats-Unis une nouvelle version de son lecteur numérique, le Kindle, avait décidé, sans rien dire aux éditeurs, de vendre les nouveautés au prix de 9,99 dollars le téléchargement, quitte à perdre plusieurs dollars sur chaque ouvrage. Cela a été un choc terrible pour les éditeurs. D'autant que Barnes & Noble et tous les autres revendeurs de livres numériques se sont alignés. Nous avons essayé de discuter avec l'ensemble des acteurs, sans succès. Amazon - qui, l'an dernier, a représenté 85 % de nos ventes de livres numériques - estimait que c'était son affaire s'il voulait faire du livre numérique un produit d'appel. Il avait une stratégie claire : installer son Kindle sur le marché et peut-être empêcher d'autres acteurs de prospérer. Mais les éditeurs américains, dont Hachette, ne se sont pas laissés faire.

Comment avez-vous réagi ?

En septembre, Hachette a contre-attaqué. Au moment de la sortie des mémoires de Ted Kennedy, nous leur avons fourni le livre, commercialisé un peu plus de 30 dollars, mais pas le fichier numérique. En décembre, nous avons franchi un palier de plus en annonçant que nous ne leur donnerions plus aucun fichier numérique des nouveautés au moment de leurs sorties. D'autres grands éditeurs ont fait de même. La sortie programmée de l'iPad d'Apple devrait nous permettre de sortir de cette impasse.

En quoi l'iPad change-t-il la donne ?

L'iPad va être lancé aux Etats-Unis avec près de 6.000 références Hachette Book Group. Nous nous sommes mis d'accord sur un mandat d'agent. Dans ce schéma, c'est l'éditeur qui fixe le prix de vente des livres - ce sera donc pour les nouveautés 12,99 dollars ou 14,99 dollars s'il ne s'agit pas de best-sellers et les prix seront moins élevés pour les livres de poche. Nous percevons une rémunération de 70 % du prix de vente, Apple 30 %. Pour les revendeurs, il y a maintenant deux possibilités : accepter ce contrat de mandat ou attendre près d'un an, c'est-à-dire la sortie en poche, pour disposer du fichier numérique. Nous sommes en discussion avec tous les revendeurs américains qui seront ravis de sortir de la vente à perte. Apple apparaît aujourd'hui comme le chevalier blanc de l'édition américaine. D'autant que, malgré sa grande puissance, il n'a jamais cherché à intégrer l'amont, c'est-à-dire la création.

Pensez-vous que ce modèle soit transposable en France ?

Après son iPad, Apple devrait lancer son « e-book store » dans le courant de l'année. Et nous pourrions proposer d'emblée les 8.000 titres déjà numérisés sur notre plateforme Numilog. J'ai l'espoir que les conditions que nous avons négociées aux Etats-Unis seront peu ou prou transposées dans les autres pays.

Où en sont vos relations avec Google ?

Google a numérisé 12 millions d'ouvrages en puisant, sans l'autorisation des éditeurs et contre l'avis des ayants droit, dans les fonds des bibliothèques américaines. C'est un passage en force tout à fait inacceptable contre lequel nous avons lutté avec succès. Amazon ne proposant « que » 700.000 références, rendez-vous compte de la valeur de ce que Google a entre les mains. Mais, aujourd'hui, le géant du Net, dont on dit qu'il veut lancer sa propre tablette à la rentrée, me semble être dans une impasse : les éditeurs se sont dressés sur sa route et il ne peut rien faire de ce fonds formidable au moment précis où le marché décolle. Le risque pour Google, c'est d'être assis sur un trésor impossible à exploiter. Face aux Google ou Amazon, le livre est en train de prendre sa revanche...

Que va représenter le livre numérique à terme ?

Pour le livre, le numérique est une opportunité. Car, contrairement à la presse, par exemple, nous proposons des contenus exclusifs qui ne sont pas menacés par une offre gratuite. D'ici cinq à sept ans, le numérique pourrait donc peser de 10 à 15 % du marché. Et ce marché sera sans doute réparti dans chacun des principaux pays entre cinq ou six acteurs comme Apple, Google, Amazon et des distributeurs nationaux. Nous ne devrions pas être face à un seul acteur totalement dominant capable d'imposer ses conditions. En termes de rentabilité, cela ne devrait pas avoir d'impact significatif pour les éditeurs. En France, il faudra impérativement transposer le prix unique du livre au numérique, sans quoi c'est tout l'écosystème - de l'auteur au libraire - qui s'effondrera sous l'effet de pratiques tarifaires intenable. Nous misons sur le fait que l'extension large des terminaux de lecture, grâce à des outils comme l'iPad, conjuguée à la baisse du prix des livres dans le monde numérique se traduira par une croissance du marché du livre.

PROPOS RECUEILLIS PAR
NATHALIE SILBERT, DAVID BARROUX
ET JEAN-CHRISTOPHE FÉRAUD

La politique du livre face au défi du numérique

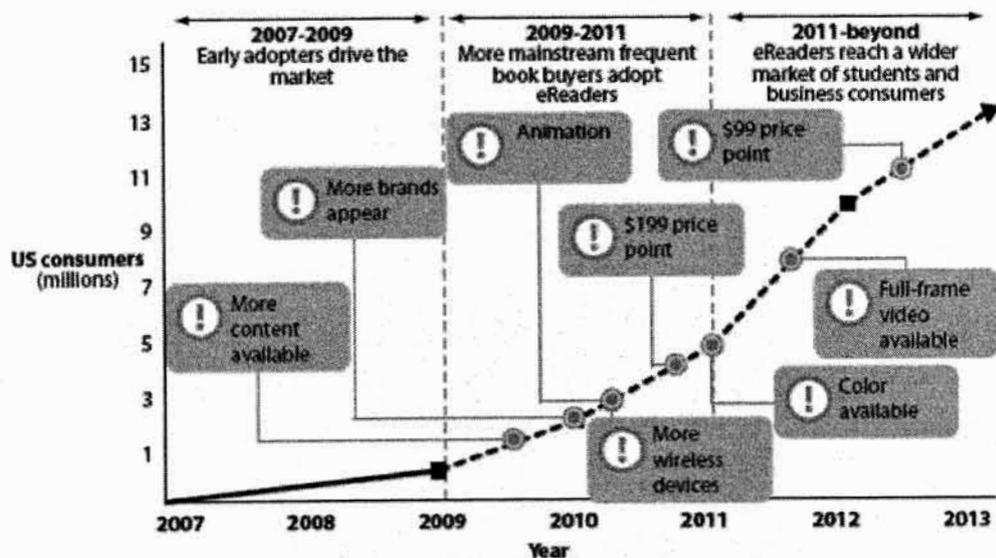
Yann Gaillard
rapporteur spécial de la mission « Culture »

Commission des finances du Sénat
24 février 2010

Le marché explose aux Etats-Unis 1. Pour les tablettes de lecture

Les perspectives de vente des tablettes de lecture de livres numériques aux Etats-Unis, selon l'institut Forrester

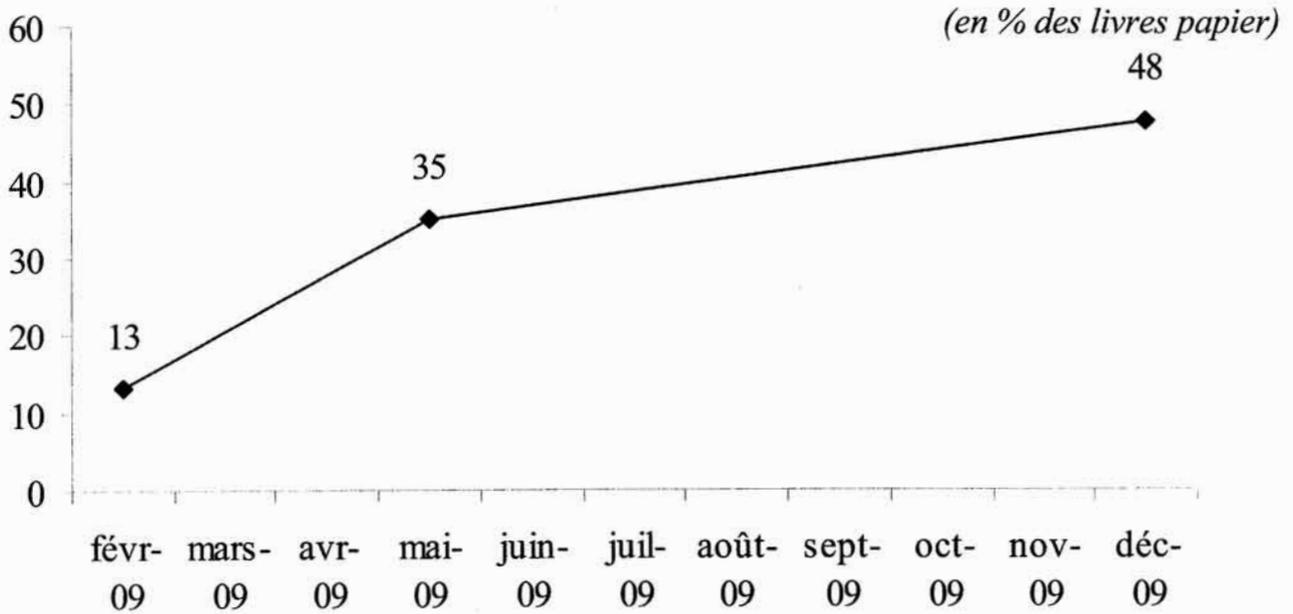
Figure 6 Drivers Of Growth For eReader Devices And Content



Le marché explose aux Etats-Unis

2. Pour le nombre de livres vendus

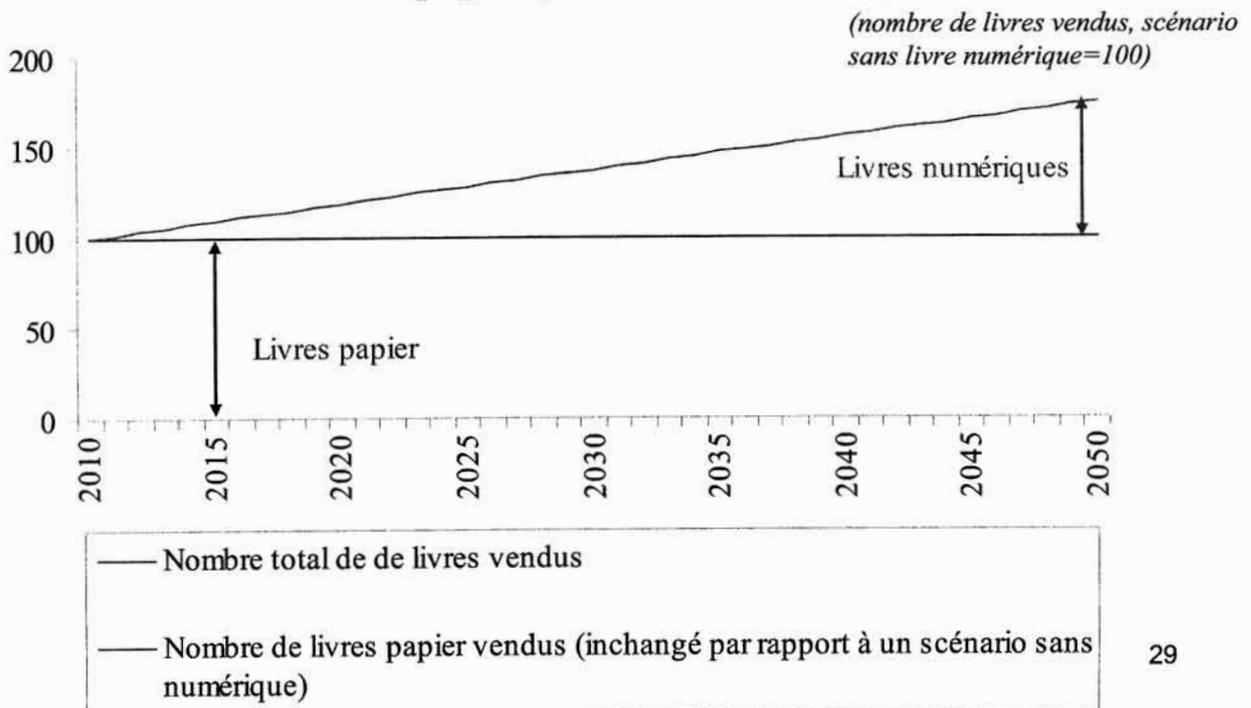
Proportion de livres vendus au format électronique pour Kindle, dans le cas des titres existant à la fois en version Kindle et en version papier



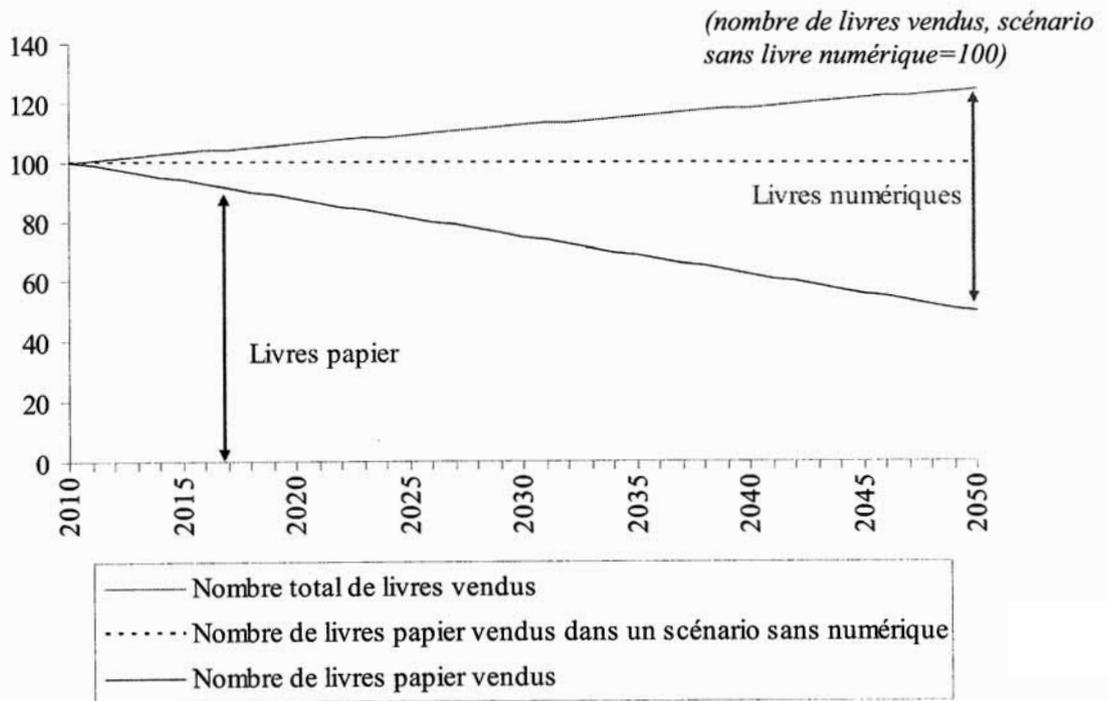
Source : d'après les déclarations de M. Jeff Bezos, PDG d'Amazon

Quels scénarios en France ?

Scénario 1 : absence totale de cannibalisation du livre papier par le livre numérique



Scénario 2 : cannibalisation du livre papier par le livre numérique



Document 4

bbf:

Bulletin des Bibliothèques de France

BBF 2010, paris, t.55, n° 2

■ Isabelle Antonutti

Livres numériques : offres et usages

Journée d'étude ADBS

L'offre de livres numériques s'enrichit et se structure. Elle se diversifie au niveau des contenus, des modalités techniques et commerciales de diffusion et de commercialisation, des publics destinataires. Comment s'y retrouver, tant pour les professionnels que pour les particuliers ? Comment situer l'offre nationale par rapport à celle des acteurs étrangers et internationaux ? Présente-t-elle des caractéristiques spécifiques ? C'était le but de la journée d'étude « Livres numériques : offres et usages » du 20 novembre 2009, organisée par l'ADBS (Association des professionnels de l'information et de la documentation) que d'apporter des éléments de réponse à ces questions et à bien d'autres, notamment pour ce qui est des comportements des utilisateurs : qu'en est-il de l'appropriation effective de ces nouveaux contenus dans les secteurs académiques et professionnels ? Quelles sont les modalités d'acquisition et de lecture qui s'affirment ? N'y a-t-il pas des spécificités et des enjeux différenciés selon les secteurs ?

L'offre éditoriale et technique

Ruth Martinez, du GFII (Groupement français de l'industrie et de l'information), tenta en préambule une définition du livre numérique. Un livre numérique se définit par le support, le format et le contenu. Les différents terminaux de lecture incluent les *readers*, dont l'usage est peu développé au niveau professionnel, mais aussi les *smartphones* et autres terminaux. Les formats sont encore multiples, et parfois liés à une machine, même s'il existe beaucoup d'attente en ce qui concerne l'interopérabilité du format Epub. Les DRM (Digital Rights Management) sont largement utilisés par les éditeurs. Pour ce qui est des contenus, les éditeurs professionnels anglo-saxons sont nombreux : HarperCollins, Random House, Harlequin... En France, on peut citer Hachette Numilog, EDITIONS, Eden Livres (Flammarion, Gallimard, La Martinière), L'Harmattan.

Pour ce qui est de la vente des contenus, des agrégateurs font office de centrale d'accès, comme Ebrary, Netlibrary, Mylibrary, Safari, Cyberlibris, Cairn. Mais ces agrégateurs ont rarement des offres complètes, et ne sont les revendeurs que de certains contenus : le marché est donc morcelé. D'autres acteurs sont importants, comme la librairie en ligne Amazon et son système de vente fermé, ou le réseau Barnes & Noble, qui disposera de son propre *reader*, Nook. Les modèles de vente sont aussi disparates que les plateformes. Les offres sont variées, avec de la vente titre par titre, par bouquet, des achats pérennes ou en location, des abonnements avec d'autres paramètres comme les frais d'accès, le nombre d'utilisateurs, les accès et/ou les postes. Des fonctionnalités spécifiques au livre numérique sont évoquées, comme la recherche sur le texte, le copier/coller, les notes, les signets, la navigation, l'export des notices... L'archivage est toujours en question, avec soit une copie sur DVD, soit des frais pour l'accès à la plateforme après l'arrêt de l'abonnement. En conclusion, Ruth Martinez indique que les éditeurs sont surtout mobilisés pour les demandes universitaires, et que des modèles économiques sont à inventer.

Comme pour l'illustrer, Alban Cerisier (Gallimard) présenta ensuite l'offre et le modèle de distribution d'Eden Livres, plateforme commune à Gallimard, Flammarion, La Martinière/Le Seuil... Eden livres est un entrepôt de gestion de fichiers numériques et de métadonnées, avec pour objectif de disposer d'un outil et d'une maîtrise de la distribution. C'est un outil professionnel pour les différents revendeurs, libraires mais aussi agrégateurs ou opérateurs (Orange ou Sony). Les grands éditeurs français souhaitent en effet un contrôle du prix de vente et du contrat de mandat, et la mise en place de cet entrepôt marque la volonté de ne pas dépendre d'un diffuseur unique, qui pourrait avoir une position dominante. La séparation des fonctions permet d'éviter les positions d'exclusivité, comme celle d'Amazon.

Dans des domaines proches, mais avec des logiques économiques bien différentes, Thomas Parisot présenta ensuite l'offre de bibliothèques numériques d'ouvrages de Cairn¹. Cairn (société belge) diffuse une soixantaine d'éditeurs de sciences humaines en langue française, revues (260) et monographies. Développant un modèle qui recherche un équilibre entre le public et le privé, le payant et le gratuit, Cairn est bien ancré dans le monde universitaire et connaît une croissance continue, passant de 400 000 visiteurs uniques en 2006 à 1 million en 2009. 43 % des utilisateurs ont moins de 30 ans, 25 % moins de 40 ans. Ce sont principalement des enseignants chercheurs ou des étudiants en master – le niveau licence ne représente que 10 % des profils. Pour 2010, de nouveaux contenus sont annoncés, avec des magazines plus « grand public » comme *Sciences humaines*, *L'histoire*, *Le magazine littéraire*, *Alternatives économiques*, mais aussi la collection « Que sais-je ? » (700 titres).

En appendice de cette présentation de l'offre et de ses moyens techniques, Hadrien Gardeur (Feedbooks)² proposa une présentation du protocole OPDS (Open Publication Distribution System), qui vise à « la mise en place d'un véritable écosystème ouvert et vivant du livre électronique, l'épanouissement d'un grand nombre d'entrepôts de livres électroniques et d'un grand nombre de librairies électroniques ». Derrière le lyrisme déclaratif, il y a plus prosaïquement un format de syndication pour la publication électronique qui permet l'agrégation, la distribution, la détection et l'acquisition de publications électroniques. OPDS utilise des standards ouverts, existants ou émergents, en mettant l'accent sur la simplicité. Le format OPDS permettra aux moteurs de recherche de jouer le rôle de passerelle, délivrant une information de base sur les livres, information qui pourra être combinée et enrichie.

Les usages : Couperin, la Bibliothèque publique d'information

La question des usages occupa la seconde partie de la journée avec, pour l'inaugurer, une présentation du regard et de l'expérience sur le sujet du consortium Couperin, à travers sa cellule e-books (Ceb)³. Le *e-book* est émergent en bibliothèque universitaire, malgré une offre croissante dans les domaines juridiques et scientifiques. Il existe, dans les bibliothèques, une vraie demande pour les premiers cycles, et les acquisitions sont généralement faites en complément du papier, mais de manière parallèle, sans véritable prise en compte dans les politiques documentaires proprement dites.

Pour les usages, les enquêtes sont encore rares et limitées, mais ils semblent plus massifs dans les sciences dures. Les *e-books* sont utilisés comme outil de référence, pour la recherche d'une information précise, essentiellement sous forme d'extraits. Au sein de Couperin, trois types d'offres existent, les agrégateurs pluridisciplinaires (Numilog, Net Library), les agrégateurs spécialisés (Safari, Knovel) et les éditeurs (Le Robert, Springer). Les contenus proposés sont en majorité d'un niveau master, et les secteurs sciences et techniques, droit, économie, gestion sont favorisés. Les manuels sont cruellement absents.

L'intégration d'*e-books* ne doit pas être considérée comme le simple ajout d'un nouveau type de document. Une intégration réussie nécessite au contraire de se départir du modèle traditionnel de la collection, de dépasser le clivage par types de documents, pour exploiter au maximum les avantages du format numérique. Le livre électronique est un ensemble de services accessible sur une plateforme transversale, où la recherche s'effectue par type d'information, par contenus intellectuels ou pistes de recherche.

Dans le secteur des bibliothèques publiques, Isabelle Antonutti, de la Bibliothèque publique d'information (BPI) a présenté le projet Sylen et le prêt de tablettes à la BPI. Le projet Sylen, qui s'est achevé fin 2009, a pour but de regrouper des compétences françaises dans le domaine du livre électronique, et de réaliser une présérie de systèmes de lecture nomade basés sur les technologies françaises du livre numérique et du papier électronique. Dix prototypes ont été réalisés. L'ambition de Sylen a été de fédérer toute la chaîne de conception, du fabricant à l'utilisateur, en passant par le distributeur et le créateur – un véritable défi, car la chaîne numérique est actuellement très segmentée : les industriels fabriquent des machines, les informaticiens conçoivent des formats, les éditeurs numérisent, etc.

Pour les appareils de lecture, le *reader* de Sony a semblé le plus adapté aux besoins, même si des réserves ont tout de suite été faites à cette technologie, intéressante mais assez fruste pour l'instant. Pour les textes, plusieurs options ont été examinées. Un choix de littérature étrangère a été évoqué, avec des dictionnaires. Mais l'option d'une sélection de textes en langues étrangères aurait emmené sur des acquisitions ou des téléchargements d'œuvres libres de droit, parti trop compliqué par rapport à l'ambition du projet. Le choix s'est donc concentré sur des achats, et non sur des œuvres gratuites, et sur des textes francophones contemporains, par le biais de Publie.net⁴, qui édite uniquement sous forme numérique des textes littéraires courts. Le deuxième fournisseur retenu a été Numilog⁵. Une trentaine de romans a été choisi, issus de différents éditeurs (Albin Michel, P.O.L...). Les titres ont été loués pour six mois, à raison de trois exemplaires par titre. Comme pour tous les autres documents de la BPI, la consultation s'est effectuée sur place.

Les premiers résultats font état de 70 % d'utilisateurs hommes, et de 50 % de plus de 40 ans, soit une moyenne plus âgée que le public majoritaire de la BPI. 62 % des consultations ont été courtes – il s'agit avant tout de découvrir la machine.

Les usages : d'autres bibliothèques

À la suite de celle de la BPI, d'autres expériences de prêt de livres électroniques ont été présentées, qu'on ne peut ici que résumer :

- La médiathèque de l'agglomération troyenne a démarré à l'été 2009 avec des ouvrages libres de droit (classiques) et des achats de romans récents chez Numilog. Les tablettes sont prêtées, en lecture sur place ou en dépôt dans des clubs de lecture. Les avis des utilisateurs sont partiellement négatifs (mauvaise ergonomie, mode d'emploi sommaire, problèmes de mise en page) mais aussi positifs, qui apprécient les qualités générales des machines de lecture comme le faible encombrement, la facilité d'utilisation, la capacité de stockage et le confort de lecture.
- La médiathèque de la Roche-sur-Yon a commencé en janvier 2009, et propose notamment des textes du commerce (Publie.net, Numilog), des extraits fournis par E-pagine ⁸, une bande dessinée, un titre jeunesse, un roman-feuilleton. À ces contenus achetés, des classiques libres de droit sont ajoutés, mais aussi des productions de la médiathèque. Pour évaluer cette opération, un partenariat avec l'Institut universitaire de technologie « Métiers du livre » de la Roche-sur-Yon a été noué, et des élèves ont créé un blog ⁷ sur cette expérience. À partir du mois de décembre, la médiathèque propose à ses inscrits d'emprunter pour dix jours une tablette et de répondre à un questionnaire sur cette utilisation.

En juillet 2009, deux *readers* Sony sont prêtés à la bibliothèque de La Guerche-sur-l'Aubois (Cher). Les premières impressions des utilisateurs figurent sur le blog de Chermédia ⁸. Les bibliothécaires sont déçus par la surface froide, le noir et blanc et le délai de latence pour tourner la page. D'autres apprécient les pages qui ne se referment pas, la possibilité de retrouver des textes oubliés, et imaginent une nouvelle façon de lire.

Le constat général est que ces outils sont plutôt des machines adaptées à un usage privé. Les bibliothèques rencontrent des difficultés pour organiser des choix, car il y a peu de contenus payants, et la complexité des DRM ne simplifie pas une gestion collective. L'achat et la valorisation de textes proposés par la bibliothèque semblent complexes, et jamais vraiment adaptés à la demande des emprunteurs. Toutefois, la mise à disposition de ces nouveaux outils de lecture rencontre un vif intérêt chez les amateurs de livres, et on constate peu de casse ou de vol. Il faut peut-être considérer ces lecteurs comme des machines à lire plutôt que comme des collections : il s'agira donc de mettre à disposition un outil, et non de prêter des contenus.

Prêter des lecteurs aux lecteurs

Daniel Bourrion résuma le sentiment général en présentant l'expérience de la bibliothèque universitaire d'Angers ⁹ – *Livrel expérience*, la plus ancienne car elle fonctionne depuis septembre 2008 avec vingt tablettes. Le blog ¹⁰ de la bibliothèque relate la création de ce nouveau service : « *Je suis un livre, je suis 10 livres, je suis une bibliothèque.* » Le premier contact avec la machine est souvent positif, car la prise en main est intuitive et facile. Mais ensuite, les étudiants circonspects marquent un enthousiasme mitigé pour cet objet. Il n'y a donc pas de prêts massifs, les emprunts sont assez courts, plutôt pour connaître et tester. Ces machines leur paraissent bien loin de leur univers, rapide, connecté, coloré, tactile. La masse de contenus disponibles les effraie, les livrels sont proposés avec l'offre de Publie.net, soit 200 textes que l'étudiant n'a pas choisis. Il peut charger à sa guise d'autres textes, mais ils sont peu nombreux à expérimenter cette possibilité. Si le Livrel expérience a quelques fans, il provoque souvent une réaction inverse à celle que l'on pouvait attendre, certains étudiants préférant nettement les livres papier traditionnels !

En guise de pirouette conclusive, Daniel Bourrion surnomma joliment les *readers* comme des « *dinosaures du futur* » : à peine achetés, on les sait déjà voués aux oubliettes de l'innovation technologique. Pour aller de l'avant, il est nécessaire de produire des contenus (des manuels, des romans récents...), les machines doivent se moderniser (connexion, couleur, rapidité) et, de toute façon, la bibliothèque numérique nécessite un intense effort de médiation.

1. www.cairn.info (retour)

2. www.feedbooks.com (retour)

3. Le site Couperin (Consortium universitaire pour les périodiques numériques) propose, via la Ceb, un ensemble de documents sur le sujet : www.couperin.org/spip.php?rubrique63 (retour)

4. www.publie.net/ (retour)

5. www.numilog.fr (retour)

6. www.epagine.fr (retour)

7. <http://lavachequilit.wordpress.com/> (retour)

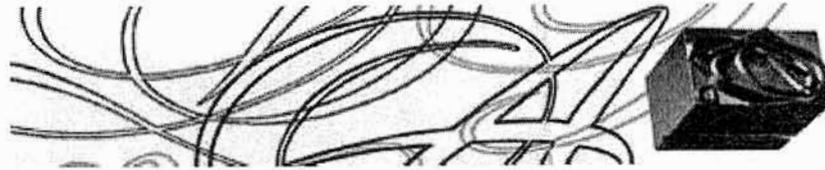
8. <http://chermedia.com/tag/tablette-numerique/> (retour)

9. http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=config/html/e_readers.php (retour)

10. <http://bu.univ-angers.fr/blog/?p=6> (retour)

<http://ihl.enssib.fr/siteihl.php?page=219>

INSTITUT D'HISTOIRE DU LIVRE 



Le livre comme forme symbolique

Conférence prononcée
dans le cadre de l'Ecole
de l'Institut d'histoire
du livre, 2004

Michel Melot

La forme du livre est bien une *forme symbolique* au sens où E. Panofsky parle de *La perspective comme forme symbolique* (1932), c'est-à-dire une forme qui exprime par elle-même, de manière implicite, tout un jeu de valeurs et de représentations du monde. Mais c'est dans un autre de ses ouvrages : *Architecture gothique et pensée scolastique* (1951) que Panofsky nous invite à considérer le livre sous cet angle. Après avoir constaté les similitudes formelles entre la pensée scolastique, articulée en arguments qui, comme les éléments structurant de l'architecture des cathédrales, viennent se contrebuter les uns les autres, pour atteindre un savant équilibre, il poursuit sa comparaison avec la structuration des textes telle qu'elle se met en place à la même époque, aux XII^e et XIII^e siècles : *C'est seulement semble-t-il, dans la première partie du Moyen Age que l'on divise les 'livres' en 'chapitres' numérotés sans que la succession des chapitres implique ou exprime encore un système de subordination logique, et c'est seulement au XIII^e siècle que l'on organise les grands traités conformément à un plan d'ensemble, secundum ordinem disciplinae de manière que le lecteur soit conduit, pas à pas, d'une proposition à une autre, et soit constamment informé des progrès de cette démarche. L'ensemble est divisé en parties, qui, comme la seconde partie de la Summa theologiae de Thomas d'Aquin, peuvent être divisés en parties plus petites, les parties en membra, quaestiones, ou distinctiones, et celles-ci en articuli.* (Ed. de Minuit, 1967, p. 93.)

La question de la matérialité du livre, de sa forme, de son anatomie et de sa morphologie est depuis quelques temps à la mode. Longtemps, l'histoire du livre s'est confondue avec celle de ses contenus, et principalement des textes. L'histoire du livre était celle des idées véhiculées par le livre, une histoire de la littérature, une histoire aussi des auteurs. Les bibliothécaires eux-mêmes pensaient qu'un titre et un nom d'auteur suffisaient à caractériser un livre, ignorant qu'il existait des milliers d'exemplaires qui sont autant d'objets différents répondant à la même définition. C'est évidemment à l'irruption de l'électronique et plus généralement des écrans, qu'il faut attribuer ce mouvement d'intérêt pour la morphologie du livre et son fonctionnement propre. Tant que le règne du papier était sans partage, il était difficile de voir

le livre comme un objet matériel. Pour observer un bocal, dit-on, mieux vaut ne pas être poisson. Avec l'électronique, il s'est agit d'abord de constituer une sorte de *défense et illustration* du livre, objet sensible qu'on croyait menacé. Puis, constatant que le livre résistait et même prospérait malgré l'électronique, le soulagement a succédé à la crainte et justifié des recherches qui expliquent pourquoi le livre subsiste à côté d'outils informatiques qui lui sont, par beaucoup d'aspects, bien supérieurs. Je vais essayer, très sommairement d'analyser les vertus qui distinguent le livre de l'écran, pour comprendre jusqu'où cette structure du livre plonge ses racines et pourquoi elle conserve des propriétés toujours utiles.

L'intérêt propre du livre n'est pas dans son contenu, puisque celui-ci, textes et images, se retrouve intégralement sur l'écran ou sur tout autre support. C'est bien évidemment dans sa forme matérielle qu'il faut chercher ses vertus propres. Son succès durable peut s'expliquer d'une part par sa facilité pratique, d'autre part son efficacité symbolique, ce qui est plus délicat. On aurait pu imaginer, en refaisant l'histoire, que l'on passe directement du rouleau à l'écran. Le livre, sous sa forme de codex, est un curieux détour ! Pourtant, lorsqu'on voit à quel point les structurations des données électroniques s'inspirent de celles du livre, on peut supposer que ce détour était indispensable. Il faut chercher où la forme du livre a pris racine, en posant comme hypothèse que les raisons qui ont conduit à adopter cette structure nous feront comprendre pourquoi elle a triomphé pendant deux millénaires sur les autres. Or, si l'on se penche sur les origines du livre, sous la forme dans laquelle nous le connaissons aujourd'hui, celle du codex, par opposition à celle qui l'ont précédé pendant des millénaires, aux stèles, aux tablettes et aux rouleaux, nous nous trouvons confrontés à un curieux mystère.

Les avantages du codex sur le rouleau paraissent évidents. Il est même inutile de s'y attarder.

Il est compact et ne risque pas de s'écraser ; l'ouvrir et le refermer évitent d'avoir à le rembobiner, (manœuvre fatale aux microfilms et aux bandes vidéos) ; il se manipule facilement, même d'une seule main, ce qui permet d'écrire en lisant ; sa pratique plus simple et plus intime favorise la lecture à voix basse contrairement au rouleau, plus public et solennel ; son étiquetage est visible et solide ; son indexation est facile en raison de la séparation des pages qui permet une structure interne immédiatement accessible, et la constitution d'index ou de tables. En termes modernes, on dirait que la structure physique du codex (volumes, pages, lignes) est bien adaptée aux structure logiques de son contenu (parties, chapitres, paragraphes), et permet la hiérarchisation, la fragmentation et l'articulation des idées en parties et sous-parties. Le livre est lui-même une arborescence. Or, on sait que cette correspondance entre structure physique et structure logique est l'obsession de toute norme informatique, qu'il s'agisse de SGML, HTML ou autres, qui, d'ailleurs, à leurs débuts, avant l'apparition de l'hypertexte, étaient entièrement décalquées sur les structures du livre.

Voilà beaucoup de raisons qui pourraient laisser croire que l'invention du codex, dont on a les premiers témoignages à Rome au 1^{er} siècle après J.-C. fut une révolution qui rendit vite obsolète l'usage du rouleau, si malcommode, fragile et encombrant. Or, il n'en est rien. Le codex fut peu utilisé. Son usage, lent et progressif, ne remplaça le rouleau totalement que quatre siècles plus tard. Certes l'usage du papyrus ne favorisait pas l'usage du codex qui suppose de plier la feuille, ce que seul le parchemin pouvait supporter sans risque. Mais le parchemin était déjà connu des premiers utilisateurs du codex et n'était peut-être guère plus coûteux que le papyrus. De l'origine du codex, des raisons de son apparition et de son très lent succès, nous ne savons presque rien pour deux raisons : le peu de témoignages qui en subsistent et qui ne s'élèvent qu'à quelques centaines pour ces quatre premiers siècles, et la lenteur même de ce processus qui s'étend donc sur quatre siècles et dispersé sur une aire

géographique importante, le pourtour méditerranéen, avec cependant deux points forts : Rome et Alexandrie. Deux certitudes pourtant dans ce mystère, mais certitudes contradictoires : le codex a été inventé à Rome pour diffuser des œuvres littéraires, tel que nous le décrit le poète Martial dans les années 80, en revanche, son développement coïncide exactement avec l'essor du christianisme qui l'adopta massivement : 158 des 160 fragments d'écrits chrétiens avant le IV^e siècle sont des codex (les plus anciens connus étant un évangile selon saint Jean, les Actes des apôtres et des lettres de saint Paul). L'invention romaine fut donc sans impact sur le milieu littéraire. C'est à la conjonction d'une communauté chrétienne dispersée sur le pourtour méditerranéen à partir de la seconde moitié du 1^{er} siècle que le codex doit son essor.

Pourquoi les chrétiens, et eux seuls, adoptèrent-ils la forme du codex ? Pour Van Haelst, *une telle rapidité peut s'expliquer aisément pour trois raisons : l'Évangile n'est pas un livre littéraire ordinaire, c'est un manuel de vie qu'il fallait constamment utiliser aussi bien dans la liturgie que dans la vie privée. Ensuite, c'est un livre nouveau, il subissait donc moins que les œuvres classiques les contraintes culturelles du volumen. Enfin, dans des communautés hiérarchisées comme l'étaient les premières communautés chrétiennes, avec leurs episcopi, presbyteroi et diaconoi, la circulation des idées et des choses était plus rapide et plus cohérente.* Selon C. H. Roberts et T. C. Skeats, *la prédilection des chrétiens pour le codex biblique ne peut s'expliquer uniquement par des avantages bien réels du codex sur le rouleau : économie, capacité, facilité de référence etc. Elle postule une motivation puissante de caractère religieux. Un Évangile, écrit dès le départ sur codex, aurait, en raison de son autorité, imposé sa forme aux autres écrits bibliques, ensuite à toute la littérature chrétienne.*

C'est peu dire que l'Évangile n'est pas un livre ordinaire. Il faut noter que la Torah, dans sa forme liturgique, est toujours un rouleau, protégé par un coffre et entouré des précautions qu'on doit à un objet sacré. L'Évangile, bien qu'il contienne des textes sacrés, reste un objet ordinaire et dont l'usage est personnel et obligatoire. Il y a donc vraisemblablement deux séries de raisons qui expliquent que le rouleau ait été, chez les chrétiens, remplacé par le codex, et pourquoi cette formule l'a emporté. Des raisons pratiques : le parchemin plié était déjà utilisé pour des fonctions domestiques comme les carnets de notes et les livres de comptes, plus facile à manipuler, à transporter et à conserver que le rouleau. Or, la religion chrétienne suppose un usage quotidien et individuel de l'Écriture sainte, ce qui a contribué à diffuser l'écriture, réservée aux lettrés, dans toutes les couches de la population. Le codex permet une appropriation du contenu qui adhère à son support, que l'on garde avec soi et que, d'une certaine façon, l'on s'incorpore par une pratique permanente. Le christianisme bouleversa la croyance hébraïque en proclamant l'avènement du règne de Dieu. L'arrivée du messie chrétien marque la fin de l'Écriture. C'est un achèvement de l'histoire : l'écriture est close. Il n'y aura plus d'écriture sainte après cette écriture. Le livre peut se fermer sur lui-même. Ceci peut expliquer pourquoi la Thora reste enroulée et cyclique. On a même supposé que c'est volontairement pour se distinguer des juifs que les chrétiens adoptèrent le codex. Voilà en tout cas définis les deux propriétés du codex qui justifient son succès, encore aujourd'hui malgré l'écran : l'écriture y est solidaire de son support qu'on peut pratiquement s'incorporer, le codex, surtout, s'ouvre et se ferme. C'est un objet complet et autonome. On peut même dire qu'il est autosuffisant. Il renferme une vérité achevée dont la hiérarchie interne peut donc s'organiser d'une manière définitive et stable par rapport à un ensemble fini.

L'ordinateur ne possède aucune de ces possibilités. C'est un outil de lecture ouvert à toute écriture nouvelle qui suppose une désolidarisation du texte et de son support, croyance qui n'est rien moins qu'évidente. Dans de nombreuses religions, notamment hindouistes, bouddhistes et shinto, le support sont indissociables du texte, fait l'objet d'un culte. Le texte

des prières ou des formules sacrées est inséparable de leur condition matérielle d'objet. Dans la religion hébraïque, l'écriture est sacrée et le scribe qui recopie la Thora ne doit commettre aucune erreur. Toute version fautive ne peut être détruite, elle est reléguée dans un lieu particulier, une sorte de cimetière des écritures ; la sacralité du texte imprègne le support, mais c'est bien l'écriture que l'on révère et non son support. Les juifs adoptèrent à leur tour le codex mais pas avant le VIII^e siècle. Les chrétiens se distinguent des uns et des autres en ne portant aucun culte ni au support ni à la forme physique de l'écriture même, tout en faisant du livre saint un objet indispensable mais ordinaire, un accessoire de la liturgie et de la croyance plus qu'un objet de culte à proprement parler, comme peuvent l'être les reliques par exemple. Ce que les chrétiens ont inventé, c'est ce qu'un informaticien appellerait la *portabilité* du texte sacré, sa *compatibilité* à n'importe quel support dont il demeure pourtant solidaire. Cette croyance dans le caractère humain de la facture du texte et de la nature du livre, fut un pas décisif pour l'humanité : c'est une préalable à l'invention de l'imprimerie et de toute reproduction mécanique de l'écriture, reproduction à laquelle toutes les autres écritures, notamment arabes et orientales sont inadaptées et sont restées pour cela longtemps réticentes.

Pour les chrétiens, Dieu n'a pas écrit la Bible, sauf les Tables de la loi. Pour eux, Dieu, c'est le Christ. Pour les musulmans, Mahomet n'est pas Dieu. Dieu, c'est le Coran. Le Coran n'est pas un livre mais la figuration de la parole de Dieu. En revanche, comme pour les chrétiens, les musulmans peuvent donner au Coran la forme du codex puisqu'il est complet et achevé, mais les pages en sont encadrées de manière à délimiter une sorte d'espace réservé à Dieu. On a donc tort de parler de ces religions comme des religions *du livre* : ce sont des religions du verbe et, quant au christianisme, loin de sacraliser l'écriture, il l'a au contraire banalisée, pour en faire un objet de consommation, dont sauront s'emparer la Réforme et le capitalisme.

Dans le livre, contrairement à l'ordinateur, la vérité est connue d'avance. Il la contient. Elle ne peut s'en échapper et celui qui connaît cette vérité préconçue s'appelle son *auteur*. Le livre, considéré comme version définitive et complète d'une vérité suppose la notion d'auteur et fonde l'auteur comme individu, au sens où l'entendaient les Lumières. L'autorité du livre supporte l'entière responsabilité de son contenu, inaltérable, d'autant mieux que ce contenu est précisément délimité et compris, comme disent les musulmans, *entre deux couvertures*.

C'est ainsi que Kant définit le livre, non comme une unité matérielle, mais comme une unité intellectuelle qui a reçu une forme stable et fonde le statut de l'homme comme auteur. Aujourd'hui, sait-on encore ce qu'est un livre ? Cette totalité physique et logique que le bibliothécaire appelle *unité bibliographique* oppose radicalement le livre à l'ordinateur. L'ordinateur n'a pas de contenu propre. Son centre peut être partout dans le monde et sa périphérie nulle part. Le livre est une unité factice, une façade, mais son titre unique donne accès à un édifice qui peut être décomposé. Michel Foucault a bien raison, dans *L'archéologie du savoir*, de nous prévenir contre cette illusion du livre comme unité intellectuelle : *le livre a beau se donner comme un objet qu'on a dans la main ; il a beau se recroqueviller en ce petit parallélépipède qui l'enferme : son unité est variable et relative. Dès qu'on l'interroge, elle perd son évidence ; elle ne s'indique elle-même, elle ne se construit, qu'à partir d'un champ complexe de discours*. Mais lui-même est piégé par cette autre illusion qui lui fait confondre le texte et le livre. Cette décomposition à l'intérieur d'une unité indissociable, n'est pas due au *champ complexe de discours*, mais bien à la forme matérielle du livre et plus précisément à ce qui fait sa structure : le pli, le cahier et la couverture.

On peut dire que le livre est né du pli. Prenez une feuille et pliez la en deux : vous obtiendrez ce qu'on appelle un livre. Il tient debout. Il s'ouvre et se ferme. La feuille est devenue

volume. La pensée pliée n'est pas la pensée déroulée. Elle n'occupe ni le même espace ni le même temps. Le pli opère ce prodige de transformer une forme simple en une forme complexe sans rien y ajouter. La feuille passe du simple au double, au quadruple même et plus s'il le faut. Elle acquiert d'un coup d'ongle la troisième dimension. Un seul pli sur un seul feuillet suffit à organiser l'espace en quatre pages qui s'ouvrent sur l'infini comme l'anneau de Möbius. Le pli divise les espaces sans les séparer, à la fois distincts et solidaires, deux à deux, recto - verso mais aussi face à face ou dos à dos, extérieurs et convexes, intérieurs et concaves, deux contigus et deux opposés. La pliure, bien qu'elle soit unique, joue un rôle différent selon l'angle considéré. Elle unit et elle sépare. Le livre permet ainsi de penser le continu dans la discontinuité et le discontinu dans la continuité. Du pli naît alors une forme de pensée qui est celle de la dialectique, qui s'articule au rythme des pages que l'on feuillette, qui s'opposent et se dépassent. On appelle lecture ce qui oriente cet espace. Il prend alors un sens. Et quand le livre est fini, l'affaire est pliée.

Le cahier qui assemble les plis, n'a pas qu'un rôle fédérateur et unificateur de pièces différentes et dont le contenu peut être incohérent. Le cahier permet de feuilletter le livre et lui assure une mobilité. C'est l'articulation mécanique qui traduit les articulations du texte et de la pensée. Le cahier donne vie au livre et l'inscrit dans le temps autant que dans l'espace. La couture qui donne vie au livre, lui permet de bouger s'appelle le *nerf*. Le nerf rend les cahiers solidaires et les attache à la couverture. La couverture aussi joue un rôle essentiel dans la signification implicite du livre, en circonscrivant le contenu du livre dans un espace fini. Le livre trouve là sa plus grande différence avec toutes les nouvelles formes du texte qui, au contraire, n'ont pas de fin programmée, à commencer par le périodique, qui fut inventé précisément pour échapper à la couverture, pour que le texte puisse déborder du livre, se poursuivre sans cesse. Ainsi ont fait les bases de données. Grâce à la couverture, le livre est donc complet, achevé. Tout doit être dit entre la première et la dernière page. Grâce à la couverture, le livre est à lui-même sa propre boîte, enfermant son contenu comme un secret.

Ce n'est donc pas le contenu qui fait signe dans le livre, c'est sa forme symbolique, au sens où Panofski parle de la perspective comme d'une forme symbolique, c'est-à-dire, finalement une façon de penser. Dans son ouvrage *Architecture gothique et pensée scholastique*, il nous invite d'ailleurs à considérer ainsi le rapport du livre à sa signification profonde : c'est bien *conformément à un plan d'ensemble* qui donne au livre toute sa valeur face aux performances du périodique et de l'ordinateur, dont le contenu n'est jamais achevé, donc prévisible et maîtrisable. La forme homogène et structurée du codex sert donc à rassembler les éléments hétérogènes et à leur conférer une unité et une stabilité, voire une transcendance, comme ce fut le cas pour les grands corpus religieux. Il en va de même des recueils de textes, *sommes*, encyclopédies et œuvres philosophiques composites, les *Pensées* de Pascal ou les *Essais* de Montaigne, voire des traités aussi hétérogènes que *La Physiologie du goût* de Brillat-Savarin ou des romans comme *Don Quichotte* ou *Le Manuscrit trouvé à Saragosse* de Potocki, dans lequel les histoires sont comme emboîtées les unes dans les autres à l'intérieur d'un livre.

Le codex induit donc dans notre pensée et dans notre comportement un rapport particulier à la vérité, au temps et au corps. Le codex est l'objet d'une vérité unique, complète et autosuffisante pourvue d'un titre et d'une autorité. Il s'oppose à l'écrit électronique sans cesse ouvert sur des vérités multiples, provisoires et constamment inachevées. Le codex suppose un temps linéaire et mesurable, une origine et une fin, et par conséquent une conception unilinéaire de la causalité. Tout y est inscrit dans une même chronologie, ce qui a conduit à surinvestir la notion d'Histoire comme mesure universelle et comme explication du monde, alors que le texte électronique va nous amener à nous détacher de l'histoire et nous ouvrir sur

une conception de la causalité multifactorielle, une conception constamment actualisée de l'histoire, une prise en compte de chronologies différentes et néanmoins simultanées.

Enfin, le livre, contrairement à l'ordinateur, est un objet organique. Il ne faut pas sous-estimer cette particularité dans le rapport physique que l'on peut avoir au livre, rapport intime et vite corporel voire passionnel. Fait de peau et de papier, animal et végétal, le livre non seulement apparaît comme un prolongement du corps ou de la parole, un objet en quelque sorte *transitionnel* diraient les psychologues, parfois même (notamment dans les nombreuses métaphores qui l'assimilent à organisme vivant), comme une sécrétion du corps humain. Le livre est un objet combustible, putrescible et même comestible. *Dévor*er un livre n'est pas seulement une métaphore, les histoires et les mythes abondent dans lesquels le livre est physiquement absorbé par son lecteur, à commencer par le célèbre passage de l'Apocalypse de saint Jean. La manducation du livre s'assimile à la *rumination* du texte sacré murmuré ou psalmodié. Le vocabulaire du livre révèle d'ailleurs sa parenté avec le corps humain. Les relieurs parlent de la *tête*, du *dos*, du *corps*, de la *coiffe* et des *nerfs* d'un livre.

L'ouverture d'un livre peut ainsi être vécu de manière consciente comme une intrusion dans un corps vivant, dans la peau duquel circule une matière vivante qui y est enfermée. Ainsi le codex est pour ces raisons de corporalité du support et d'appropriation individuelle et d'adhésion du contenu à ce support, un objet propre à véhiculer le secret, plus qu'un ordinateur qui n'est qu'un lieu de monstration où les textes et les images ne font que passer. On peut même se demander si parfois, ouvrir un livre n'est pas un geste impudique. L'impudeur du livre ouvert est explicite dans l'iconographie chrétienne du *Livre de vie* ou *Livre de conscience*. Le livre de vie, où nos actes bons et mauvais sont comptabilisés pour en permettre le bilan au jour de notre mort, existe dans plusieurs religions, de la Grèce au Bouddhisme. Cette métaphore du livre assimilé à la vie humaine, qui a, comme elle, nécessairement un début et une fin, que seul l'auteur connaît, a donné lieu à des représentations pittoresques sur les manuscrits et les portails médiévaux. Au tympan de Conques, on voit un ange au jour du Jugement dernier, ouvrir devant Dieu le registre où sont inscrites les vies humaines. Au XV^e siècle, lorsque le livre commence à se répandre et à devenir un objet laïc, à l'époque précisément où se développe l'usage des 'livres de compte', le 'Livre de vie' devient portatif et individuel : chaque individu porte son propre livre et doit l'ouvrir devant Dieu pour entendre son verdict. Moment crucial de la pensée occidentale où s'exprime la responsabilité individuelle dans un objet personnalisé. Mais quelle cruauté dans ce moment où les personnes, entièrement nues, doivent se découvrir encore en ouvrant le livre, se montrer plus nus que nus, dévoilant non seulement leur corps mais leur conscience. Jean-Jacques Rousseau, ouvre ses 'Confessions' par ce même thème : *Que la trompette du Jugement dernier sonne quand elle voudra, je viendrai ce livre à la main me présenter devant le souverain juge. Je dirai hautement : 'Voilà ce que j'ai fait, ce que j'ai pensé, ce que je fus.*

Je m'interroge aussi sur la présence régulière du livre auprès de la Vierge de l'Annonciation, quand bien même le codex n'existait pas encore et que la Vierge sans doute ne savait pas lire. On interprète généralement ce livre comme le signe de la réalisation des Écritures et le rappel des prophètes qui dans l'Ancien testament ont annoncé le Nouveau. On l'interprète aussi, plus subtilement, comme un passage de l'oral à l'écrit, de l'Annonce faite par l'ange Gabriel, à l'Évangile inscrit de tous temps. Enfin, on a interprété la présence de ce livre, presque toujours ouvert, comme une brisure dans la vie de la Vierge, brisure provoquée par l'intrusion inattendue de l'archange dans sa vie privée. Ce livre n'est-il pas, plus profondément encore, un symbole inconscient de la Virginité, la Vierge étant alors fécondée par la parole de Dieu devenue écriture. La métaphore des caractères considérés comme des graines semées par

l'auteur, qui lèvent en sillons sur le champ vierge de la page (la *page* étant un terrain fertile, comme l'indique son nom, qui a donné aussi *pays*) est fréquente dans la littérature chrétienne, parfois même enrichie par l'image des lignes d'écritures rangées comme une vigne d'où sortira le vin qui est le sang du Christ. Je ne suis pas certain que l'ordinateur personnel partage avec le livre ce sens très riche. J'ai du mal à imaginer Gabriel faisant irruption dans la vie de la Vierge par SMS, et je ne suis pas certain non plus qu'on puisse se présenter un jour devant quelque souverain juge que ce soit avec son ordinateur portable.

Mais n'oublions pas que le rouleau a coexisté avec le codex et a mis quatre siècles avant de disparaître, puis de réapparaître quinze siècles après sur nos écrans. Ce n'est pas de mutation technique qu'il s'agit, encore moins d'un *progrès* dont la notion même nous est dictée par la progression linéaire du livre, mais d'une longue mutation de nos croyances liées à nos rapports à l'espace, au temps, au corps et à la vérité.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Académie : _____ Session : _____

Concours : _____

Spécialité/option : _____ Repère de l'épreuve : _____

Intitulé de l'épreuve : _____

NOM : _____

*(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)*Prénoms : _____ N° du candidat *(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)*

EBI DOC 1

ANNEXE

Bordereau de saisie - Références bibliographiques - Document N°4

Auteur(s)	
Auteur(s) du document hôte	
Titre	
Titre du document hôte	
Titre du périodique	
Type de support	
Numéro du périodique	
Edition	
Lieu de publication	
Editeur	
Date de publication	
Date de mise à jour	
Date de la référence	
Collation	
Collection	
Numéro de collection	
ISSN	
Disponibilité et accès	
ISBN	
Mots clés	

Résumé indicatif de 50 mots. Commencez-ici et continuez au dos de cette feuille.